

**africa action / Deutschland e.V.**  
**Postfach 1562**  
**D-50105 BERGHEIM**

*Blindheit verhüten - Behinderten helfen*  
*Prevention of Blindness – Aid for the Disabled*  
*Prévention de la Cécité - Aide aux Handicapés*

E-mail: [info@africa-action.de](mailto:info@africa-action.de) Fax: 02271-76 75 42 Tel. 02271-76 75 40 Internet: [www.africa-action.de](http://www.africa-action.de)

## **Information sur la demande de soutien à africa action/Allemagne**

1. Titre du projet
2. Brève description du projet et de son contexte  
(condition de vie de la population, importance sociale et médicale du projet, conditions de climat, relations avec les offices nationaux et régionaux de la santé, durée du projet, calendrier prévu pour la réalisation du projet)
3. Partenaire du projet
  - Nom et adresse de la personne qui porte la responsabilité locale pour la réalisation du projet
  - Nom et adresse de l'autorité responsable du projet  
(diocèse, paroisse, congrégation, organisation, institution qui porte la pleine responsabilité du projet)
  - Nom et adresse du propriétaire dans le projet  
( fonds, bâtiment, équipement)
4. Bénéficiaires
  - Nombre et âge des personnes appartenant au groupe favorisé  
(enfants, adolescents, femmes....)
5. Recommandation de l'administration compétente  
( évêque/ministre régional/ administrateur diocésain de la santé, fonctionnaire de l'office de la santé du district/ supérieur général)
6. Plan de financement
  - Coût total
  - Contribution locale ( inclus capacité de travail et prestation personnelle)
  - Contribution par d'autres organisations
  - Aide demandé à africa action
7. Pour les projets de construction
  - Esquisse ou plan dessiné ( recommandé par l'Assemblée Locale pour l'Inspection des Constructions)
  - Nombre de mètres carrés et prix par mètre carré
8. Continuité et viabilité du projet

Notez s.v.p. que africa action - en jumelage avec des partenaires personnellement connus - ne soutient, dans les divers pays africains, que des projets de petites dimensions s'occupant surtout de la santé et de l'éducation des aveugles et des autres handicapés.